

## **LIMOGES MÉTROPOLE LANCE UN SECOND APPEL À PROJETS «FILIÈRES D'EXCELLENCE» Du 10 mars au 30 septembre 2026**

**Limoges Métropole lance un second appel à projets «Filières d'excellence» afin de compléter les chaînes de valeur des filières, d'accueillir des porteurs de projets et entreprises désireux de s'implanter sur le territoire et de les accompagner dans cette démarche.**

Cet appel à projets est ouvert à tous porteurs de projet souhaitant créer ou reprendre une entreprise sur le territoire de Limoges Métropole, les start-up de moins de 3 ans ainsi que toutes les petites et moyennes entreprises (PME) immatriculées au Répertoire des entreprises et des établissements souhaitant développer une nouvelle activité sur le territoire communautaire.

### **Les projets éligibles doivent :**

- répondre à un besoin non, peu ou mal couvert sur le territoire ou contribuer au maintien d'une activité stratégique de la filière concernée dans le cas d'une reprise d'entreprise,
- s'inscrire dans l'une des 6 filières d'excellence : santé, numérique et cybersécurité, céramiques et traitement de surface, électronique et photonique, agriculture et agroalimentaire, eau et environnement (prioritairement des projets en lien avec les ressources eau, bois, biosourcés et matériaux recyclés et réemployés).
- conduire à la création ou à la reprise d'une entreprise ou au développement d'une nouvelle activité par une entreprise existante.

### **Les lauréats de cet appel à projets pourront bénéficier :**

- d'une dotation financière plafonnée à 20 000 € HT,
- de la mise à disposition d'informations sur l'écosystème local, d'un accompagnement à la recherche immobilière et foncière,
- d'une communication sur le projet dans le magazine communautaire «Le Métropol».

Toutes les dépenses permettant la réalisation des projets retenues sont éligibles, les frais de R&D et de personnel dédié au projet pourront être éligibles dans la limite de 50% de l'assiette éligible totale. À noter que le plancher d'investissement est fixé à 5 000 € HT.

**L'appel à projets est ouvert jusqu'au 30 septembre 2026. Une première levée des candidatures sera effectuée le 30 avril 2026 à 17h et la dernière levée le 30 septembre 2026 à 17h.**

**Les candidats sont invités à retirer un dossier de candidature en contactant directement le pôle Attractivité et développement économique de Limoges Métropole à l'adresse : [pde.aide@limoges-metropole.fr](mailto:pde.aide@limoges-metropole.fr)**